

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Répertoire des outils, des guides et des sites Web utiles pour réaliser une étude d'impact sur l'environnement

Édition 2021

Rédaction

La présente publication a été réalisée par la Direction générale des évaluations environnementales et stratégiques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information.

Téléphone : 418 521-3830
1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : 418 646-5974
Formulaire : www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire du document

Visitez notre site Web : www.environnement.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Format : PDF
ISBN 978-2-550-89067-6

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Consultation publique et consultation des communautés autochtones	1
2.1 Consultation publique	1
2.2 Consultation des communautés autochtones	1
3. Analyse des enjeux	1
4. Description des composantes des milieux biophysique et humain	2
4.1 Potentiel agricole des terres	2
4.2 Peuplements forestiers	2
4.3 Principales espèces fauniques et conservation des habitats fauniques	2
4.4 Espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées	2
4.5 Description des milieux hydriques et humides	2
4.6 Description des composantes du milieu humain	3
5. Gestion des eaux de ruissellement, gestion des sols contaminés et activités liées à la fermeture et au démantèlement des installations	3
5.1 Gestion des eaux de ruissellement	3
5.2 Gestion des sols contaminés	4
5.3 Activités liées à la fermeture et au démantèlement des installations	4
6. Impacts sociaux et psychosociaux	4
7. Échantillonnage, caractérisation, description des usages et suivi	6
7.1 Échantillonnage et caractérisation	6
7.2 Description des usages	6
7.3 Suivi	6
8. Changements climatiques	7

1. INTRODUCTION

L'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) prévoit que, pour les projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit fournir à l'initiateur une directive lui indiquant la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact sur l'environnement qu'il doit réaliser.

Le Ministère a jugé bon de mettre à la disposition des initiateurs le présent répertoire des outils, des guides et des sites Web utiles pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement. Les documents colligés dans ce répertoire constituent les ouvrages de référence à partir desquels le contenu de l'étude d'impact sera analysé.

Pour toute information supplémentaire relative à la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement, l'initiateur est invité à consulter la page « Formulaires, directive, guides et documents divers » de la section « Évaluations environnementales » du site Web du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/publicat.htm>.

2. CONSULTATION PUBLIQUE ET CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

2.1 Consultation publique

- À ce sujet, consulter le document *L'information et la consultation du public dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Guide à l'intention de l'initiateur de projet* : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/documents/guide-initiateur-projet.pdf>.

2.2 Consultation des communautés autochtones

- À ce sujet, consulter le document *Guide sur la démarche d'information et de consultation réalisée auprès des communautés autochtones par l'initiateur d'un projet assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement* : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/documents/guide-demarche-autochtones-initiateur-projet.pdf>;
- Le *Document d'information à l'intention des promoteurs et introduction générale aux relations avec les communautés autochtones dans le cadre de projets de mise en valeur des ressources naturelles* est également utile : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/saa/administratives/orientations/fr/2015-02-document-intention-promoteurs.pdf?1605704762>.

3. ANALYSE DES ENJEUX

- À ce sujet, consulter le document *L'analyse par enjeux : les étapes à prendre en compte* : <https://ee.uqar.ca/wp-content/uploads/2020/01/Lanalyse-par-enjeux.pdf>;

- Le document *Aide à l'évaluation de l'analyse par enjeux* est également utile : <https://ee.uqar.ca/wp-content/uploads/2020/01/Aide-%C3%A0-l%E2%80%99C3%A9valuation-de-l%E2%80%99analyse-par-enjeux.pdf>.

4. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DES MILIEUX BIOPHYSIQUE ET HUMAIN

4.1 Potentiel agricole des terres

- L'information sur le potentiel agricole des sols dans la zone d'étude est accessible dans la cartographie numérique de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, sous l'onglet « Cartographie - Géomatique » : <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/>.

4.2 Peuplements forestiers

- Pour la caractérisation de la végétation des aires susceptibles d'être touchées par le projet, notamment les peuplements fragiles ou exceptionnels, consulter les cartes écoforestières disponibles à l'adresse suivante : <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>.

4.3 Principales espèces fauniques et conservation des habitats fauniques

- Pour la description des espèces fauniques, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs possède des protocoles standardisés pour les inventaires, les suivis ou l'évaluation de certains impacts. En faire la demande en communiquant avec les directions régionales concernées.
- Lorsqu'il y a détérioration ou perte d'habitats fauniques, consulter les *Lignes directrices pour la conservation des habitats fauniques* : <https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/lignes-directrices-conservation-habitats-fauniques/>.

4.4 Espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées

- Pour vérifier la présence d'espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées dans la zone d'étude, consulter le site Web du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec : <https://cdpnq.gouv.qc.ca/demande.asp>.

4.5 Description des milieux hydriques et humides

- Les documents suivants peuvent être considérés :
 - le guide *Les plans régionaux des milieux humides et hydriques* : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/guide-plans-regionaux.pdf>;

- le guide *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional* : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-identif-dellimit-milieux-humides.pdf>;
- la fiche *Identification et délimitation des milieux hydriques et riverains* : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/delimitation.pdf>;
- le *Guide d'interprétation de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>.

4.6 Description des composantes du milieu humain

- Pour déterminer les composantes pertinentes à considérer relativement à l'état de santé de la population, consulter le document *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir* : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>.
- Pour décrire le patrimoine archéologique, consulter le *Guide pour l'initiateur de projet – Prendre en compte la protection du patrimoine archéologique dans la production des études d'impact sur l'environnement en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement* : https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/Guide_initiateur_projet_2015.pdf;
- Pour décrire le patrimoine bâti, consulter les *Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement* : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/GuideEtudesImpact.pdf> ;
- Pour décrire le climat sonore (conformément à la note *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*), consulter le document *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*, produit en 2006 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/note-bruit.pdf>.

5. GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT, GESTION DES SOLS CONTAMINÉS ET ACTIVITÉS LIÉES À LA FERMETURE ET AU DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS

5.1 Gestion des eaux de ruissellement

- Pour la présentation des informations sur les eaux de ruissellement, de drainage et d'assèchement (collecte, contrôle, dérivation, traitement, confinement, bassin de sédimentation), utiliser le *Guide de gestion des eaux pluviales* : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>.

5.2 Gestion des sols contaminés

- Pour les informations concernant la gestion des sols contaminés, y compris les lieux de disposition envisagés, consulter le *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*, produit en 2019 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide-intervention/guide-intervention-protection-rehab.pdf>.

5.3 Activités liées à la fermeture et au démantèlement des installations

- Lorsque le projet comprend la démolition pour faire place aux nouvelles infrastructures ou lors du démantèlement de certains ouvrages temporaires, consulter le *Guide de bonnes pratiques pour la gestion des matériaux de démantèlement* et les *Lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issus des travaux de construction et de démolition et des résidus du secteur de la pierre de taille* : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/valorisation/lignesdirectrices/beton-brique-asphalte.pdf>.

6. IMPACTS SOCIAUX ET PSYCHOSOCIAUX

- Pour en savoir plus sur l'évaluation des impacts sociaux (rôle, objectifs, définitions, procédure, méthodes, etc.), consulter le *Guide de soutien destiné au réseau de la santé : l'évaluation des impacts sociaux en environnement* : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1765_guidesoutienressanteevalimpactssocenv.pdf;
- Pour en savoir plus sur les effets du bruit sur la santé, consulter l'*Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental pour des environnements sonores sains*, produit en 2015 par l'Institut national de santé publique : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2048_politique_lutte_bruit_enviennementa_l.pdf;
- En ce qui concerne les impacts sur la qualité de vie de la population concernée liés, entre autres, aux nuisances découlant des activités de construction et d'exploitation (ex. : bruit, odeurs, vibrations, poussières et augmentation de la circulation routière), consulter les sources suivantes :
 - le document *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*, produit en 2006 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/note-bruit.pdf>;
 - les *Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel*, énoncées en 2015 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/lignes-directrices-construction.pdf>¹;

- la *Politique sur le bruit routier*, publiée en 1998 par le ministère des Transports : https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/Documents/politique_bruit.pdf².

¹ Pour les sources de bruit fixes.

² Pour les composantes routières.

7. ÉCHANTILLONNAGE, CARACTÉRISATION, DESCRIPTION DES USAGES ET SUIVI

7.1 Échantillonnage et caractérisation

- Pour en savoir plus sur l'échantillonnage des sédiments du Saint-Laurent dans les projets de dragage et de génie maritime, consulter les volumes 1 et 2 du *Guide d'échantillonnage des sédiments du Saint-Laurent pour les projets de dragage et de génie maritime*, produit en 2002 par Environnement Canada : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/En154-1-2002-1F.pdf> et <http://publications.gc.ca/collections/Collection/En154-1-2002-2F.pdf>;
- Pour en savoir plus sur la caractérisation physico-chimique et toxicologique des sédiments, consulter le *Guide de caractérisation physico-chimique et toxicologique des sédiments*, produit en 2016 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Environnement et Changement climatique Canada : https://www.planstlaurent.qc.ca/fileadmin/publications/diverses/Registre_de_dragage/20161214_Guide_de_caract%C3%A9risation_VF_final.pdf;
- Pour en savoir plus sur les critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec, leurs cadres d'application pour la prévention, le dragage et la restauration, consulter le document *Critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec et cadres d'application : prévention, dragage et restauration*, produit en 2007 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Environnement Canada : http://planstlaurent.qc.ca/fileadmin/publications/diverses/Qualite_criteres_sediments_f.pdf;
- Pour en savoir plus sur la gestion des matières en suspension (MES) lors des activités de dragage, consulter les *Recommandations pour la gestion des matières en suspension (MES) lors des activités de dragage*, publiées en 2016 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Environnement et Changement climatique Canada : http://planstlaurent.qc.ca/fileadmin/publications/diverses/Registre_de_dragage/Recommandations_dragage.pdf;
- Pour en savoir plus sur la caractérisation des terrains contaminés, consulter le *Guide de caractérisation des terrains – Terrains contaminés*, produit en 2003 par Direction des politiques du secteur industriel du ministère de l'Environnement : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide/guidecaracterisation.pdf>.

7.2 Description des usages

- Pour en savoir plus sur la description des usages passés des terrains, dans le cas où une contamination chimique est suspectée, consulter la *Fiche technique 5 – Projets de construction ou de réfection d'infrastructures routières ou de projets linéaires*, produite en 2016 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide-intervention/Fiche-5.pdf>.

7.3 Suivi

- Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques concernant les comités de suivi et les obligations légales des promoteurs pour des projets miniers et d'hydrocarbures, consulter le *Guide des bonnes pratiques sur les comités de suivi et obligations légales des promoteurs pour des projets miniers et d'hydrocarbures*, produit en 2019 par le ministère de l'Énergie et des Ressources

naturelles : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/documents-ministeriels/GU_bonnes-pratiques-acceptabilite-sociale_complet_MERN.pdf?1560970077.

8. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Référence utile pour préparer les renseignements relatifs à l'élaboration du volet « Adaptation aux changements climatiques » de l'étude d'impact :

- Le document *Les changements climatiques et l'évaluation environnementale. Guide à l'intention de l'initiateur de projet* : www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/directive-etude-impact/guide-intention-initiateur-projet.pdf.

Les changements climatiques sont maintenant tangibles et se traduisent par un nombre important de phénomènes perceptibles et mesurables (pluies plus intenses, canicules plus longues et plus fréquentes, feux de forêt plus importants, fonte du pergélisol, augmentation du niveau global de la mer, etc.). Les modèles climatiques projettent l'accentuation de ces phénomènes ainsi que de la fréquence des événements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. Au Québec et dans le monde entier, les changements climatiques touchent directement les écosystèmes, les infrastructures, l'économie, la santé et le bien-être des populations. Dans un tel contexte, il est impératif que les changements climatiques soient considérés dans l'élaboration des différents projets par les initiateurs, mais également dans la prise de décision par les différentes instances gouvernementales quant à l'acceptabilité environnementale de ces projets. D'ailleurs, la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) prévoit désormais une prise en compte plus spécifique des changements climatiques dans le processus d'évaluation environnementale. Les émissions de gaz à effet de serre doivent ainsi être évaluées et minimisées. Les projets doivent également être adaptés en fonction des impacts et des risques posés par les changements climatiques sur leurs composantes et sur les milieux où ils seront réalisés.

Le présent guide vise à outiller les initiateurs de projet dans la prise en compte des changements climatiques, en décrivant comment les changements climatiques doivent être considérés dans l'élaboration et l'analyse environnementale d'un projet. Cela dit, pour les projets cités à l'annexe 1 de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, son application demandera aux initiateurs une certaine adaptation au contenu des directives qui leur sont adressées, notamment pour l'analyse des impacts structurée par enjeu.



**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 